

Bruxelles, le 16 février 2026
(OR. en)

5152/26

CO EUR-PREP 1

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (19 et 20 mars 2026) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

I. UKRAINE

Le Conseil européen abordera la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, y compris les efforts de paix en cours et le soutien que l'Union continue d'apporter à l'Ukraine et à sa population.

II. MOYEN-ORIENT

Le Conseil européen examinera l'évolution de la situation au Moyen-Orient, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU.

III. COMPÉTITIVITÉ ET MARCHÉ UNIQUE

En s'appuyant sur les dernières discussions des membres du Conseil européen, en particulier celles menées à Alden Biesen, le Conseil européen portera son attention sur des engagements et calendriers concrets dans des domaines prioritaires afin de faire progresser la compétitivité et l'autonomie stratégique de l'UE dans le nouveau contexte géoéconomique, notamment au moyen d'un programme "Une Europe, un marché".

IV. PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

Le Conseil européen procédera à un échange de vues sur le prochain cadre financier pluriannuel.

V. DÉFENSE ET SÉCURITÉ EUROPÉENNES

Le Conseil européen reviendra sur la question de la défense et de la sécurité européennes. Il fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses précédentes conclusions et fournira des orientations en tant que de besoin.

VI. MIGRATIONS

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions sur les migrations.
